

Synthèse Étude Conventions Collectives applicables en Martinique Juin 2024

Préambule :

La couverture conventionnelle en Martinique est source de discussion récurrente, notamment sur le nombre de salariés non couverts par une convention ou un accord de branche.

Le recensement des Conventions Collectives nationales applicables en Martinique est jugé complexe, notamment de par les changements successifs entre applicabilité tacite ou explicite ainsi qu'aux modifications statutaires concernant les départements et territoires d'Outremer¹

Il est par ailleurs constaté que la négociation de branche au niveau local est à l'arrêt depuis de nombreuses années, à l'exception de deux ou trois.

Enfin, il est noté que la possibilité d'adaptation en locale des textes, prévue par la loi du 8 août 2016² est non utilisée.

C'est pourquoi il est apparu nécessaire à la DEETS Martinique d'apporter un éclairage aux partenaires sociaux sur ces différents points.

L'Aract-Itt Martinique, portant l'action 8.3C du PRST4 Martinique « **Observatoire du dialogue social et du travail** » ayant pour objectif de « *Produire et partager toutes données, études, sondages, permettant d'éclairer les acteurs du territoire, en premier lieu les partenaires sociaux, mais aussi tous les décideurs : responsables politiques, Chambres consulaires, Organismes de développement* », et dans le cadre des opérations « *modernisation du dialogue social* » du Contrat de Convergence et de Transformation, a été mobilisée par la DEETS Martinique pour l'accompagner dans cette volonté.

Objectifs de l'étude :

- Répertorier si possible avec exhaustivité les Conventions Collectives applicables, particulièrement les nationales offrant la faculté d'adaptation au plan local.
- Déterminer le nombre de salariés couverts, et non couverts.

¹ Voir note de la DEETS, reprise en annexe 1

² Article L2222-1 du Code du travail « *Les conventions et accords collectifs de travail dont le champ d'application est national s'appliquent, sauf stipulations contraires, en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Mayotte, à La Réunion, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon, dans un délai de six mois à compter de leur date d'entrée en vigueur. Ce délai est imparti aux organisations syndicales de salariés et d'employeurs habilitées à négocier dans ces collectivités pour conclure des accords dans le même champ si elles le souhaitent.* »

Résultats et analyse :

Conventions collectives applicables de droit en Martinique

Il apparaît dans le tableau transmis par la DGT le 11 Avril 2024 que les Conventions Collectives Nationales non territoriales sont au nombre de **231** et que parmi celles-ci **184** sont applicables en Martinique³, soit près de **80%**, plus les **17** locales⁴.

Estimation des salariés couverts par une Convention Collective applicables de droit

Environ **83%** des salariés de l'échantillon traité (*Hors Fonctions Publiques, dans des codes NAF dont l'effectif est supérieur ou égal à 90 salariés, ou dont la moyenne de salariés par entreprises et supérieur ou égale à 10, soit 67% des entreprises et 83% des salariés*) relèvent d'une Convention Collective locale et/ou nationale.

Ces résultats sont la meilleure approximation possible, même si cela repose sur le code NAF enregistré par l'INSEE et donc par la CGSS, et sur l'analyse imparfaite du lien code NAF et IDCC.

En effet, sous un même numéro NAF, il peut y avoir plusieurs conventions collectives susceptibles d'être appliquées, certaines applicables en Martinique et d'autres non.

Enfin, il est à noter que certaines entreprises appliquent volontairement des Conventions Collectives nationales non applicables de droit en Martinique, y compris en indiquant la référence dans les contrats de travail.

C'est pourquoi nous poursuivrons l'approfondissement de ce travail sur le nombre de salariés couverts.

En résumé :

- Les Conventions Collectives Nationales non territoriales sont au nombre de **231** et **184** sont applicables de droit en Martinique, soit près de **80%**, plus les **17** locales.
- Plus de **80%** des salariés du privé sont couverts par une Convention Collective en Martinique.

³ Voir liste en Annexe 3

⁴ Voir liste en Annexe 2

ANNEXE 1⁵

Recensement des Conventions collectives nationales applicables en Martinique.

Le recensement des CC applicables en Martinique est rendu complexe car il se heurte aux changements successifs entre applicabilité tacite ou explicite des Conventions collectives ainsi qu'aux modifications statutaires concernant les territoires d'outre-mer.

Ces contextes juridique et institutionnel ont rendu parfois difficilement lisible les règles d'applicabilité au non d'une convention collective sur le territoire de la Martinique.

En effet, les règles d'application des CC en Martinique ont changé dans le temps :

Les conventions et accords collectifs nationaux **conclus avant le 28 juillet 1994 s'appliquent** dans ces territoires, même en l'absence de stipulations expresses le prévoyant.

Les conventions et accords collectifs nationaux **conclus entre le 28 juillet 1994 et le 30 mars 2017 qui ne prévoient pas une application expresse à ces collectivités n'y sont pas applicables.**

Afin de protéger les salariés ultra marins, la loi a changé et les conventions et accords collectifs nationaux **conclus à partir du 1er avril 2017 s'appliquent dans ces territoires**, même en l'absence de stipulations expresses le prévoyant.

La loi du 8 août 2016 prévoit un délai de six mois à compter de la date d'entrée en vigueur de la convention ou de l'accord collectif avant son application à l'outre-mer. Après l'expiration de ce délai, la convention collective nationale devient applicable mais des accords d'adaptation peuvent toujours être conclus au niveau local.

Un travail de recensement a été réalisée par la Direction Générale du Travail , fondée sur les règles méthodologique suivantes :

1. C'est la date du dernier accord ayant modifié le champ d'application géographique qui a été retenue pour déterminer le périmètre territorial du champ d'application des CCN.
2. Lorsque des branches ont fait l'objet d'un arrêté de fusion, c'est le champ d'application territorial des CCN fusionnées tel qu'il existait avant ledit arrêté qui est pris en compte.
3. Depuis 2011, les compétences départementales et régionales de la Guyane et de la Martinique sont exercées par des collectivités uniques tandis qu'en Guadeloupe et à La Réunion, les collectivités départementales et régionales restent distinctes. Ainsi, la Guyane et la Martinique ne sont plus des départements ou des régions mais des collectivités territoriales. Or, malgré ce changement de statut, de nombreuses conventions collectives prévoient dans le champ d'application la mention DROM/DOM.

Quand elle apparaît, il est donc considéré que la mention DROM/DOM dans le champ d'application de l'accord concerne la Guadeloupe, La Réunion, la Guyane, la Martinique et Mayotte.

4. « Le 3e alinéa de l'article L. 2222-1 du code du travail dispose que «[...] Les conventions et accords collectifs de travail dont le champ d'application est national s'appliquent, sauf stipulations contraires, en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Mayotte, à La Réunion, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon,[...] ».

Or, de nombreuses conventions collectives prévoient une application au territoire national mais ne visent qu'une partie des territoires ultramarins concernée par l'article susvisé.

Dans ce cas, seuls les territoires ultramarins visés dans le champ d'application de l'accord ont été retenus pour renseigner le tableau de recensement.

⁵ Note établie par le pôle T, DEETS Martinique, Juin 2023

ANNEXE 2

Liste des Accords ou Conventions Collectives « locales »

IDCC	CCL	Date de signature
919	AUTOMOBILE COMMERCE REPARATION MARTINIQUE	17/12/1976
2702	BANQUES PERSONNEL MARTINIQUE	17/12/2007
3107	BATIMENT TP ETAM MARTINIQUE	31/05/2012
749	BATIMENT TP OUVRIERS MARTINIQUE	28/12/1973
901	BOULANGERIE MARTINIQUE	06/09/1976
2535	CANNE A SUCRE CULTURE MARTINIQUE	01/09/1956
379	COMMERCE MARTINIQUE	03/04/1964
1980	COMMISSIONNAIRES EN DOUANE MARTINIQUE	06/12/1996
1057	CONSIGNATAIRE DE NAVIRE MARTINIQUE	25/01/1980
9971	EXPLOITATIONS BANANIERES DE MARTINIQUE	11/06/1986
2480	MANUTENTION PORTUAIRE FORT-DE-FRANCE	04/07/2003
1060	METALLURGIE MARTINIQUE	28/02/1980
3206	PERSONNEL DES CABINETS MEDICAUX MARTINIQUE	30/07/1986
1069	PHARMACEUTIQUE REPARTITION ET DEPOTS MARTINIQUE	05/05/1980
2964	PRODUITS PETROLIERS TRANSPORT PROXIMITE MARTINIQUE	30/07/2010
2534	SUCRIERE ET RHUMIERE INDUSTRIE MARTINIQUE	15/02/1962
2345	TRANSPORT SANITAIRE EN MARTINIQUE	11/06/2002

ANNEXE 3⁶

Liste des Conventions collectives nationales applicables en Martinique

IDCC	CCN	Date de signature
18	TEXTILE INDUSTRIE	01/02/1951
29	HOSPITALISATION A BUT Non LUCRATIF FEHAP	31/10/1951
86	PUBLICITE	22/04/1955
112	LAITIERE INDUSTRIE	20/05/1955
176	INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE	11/04/2019
184	IMPRIMERIE DE LABEUR ET INDUSTRIES GRAPHIQUES	29/05/1956
200	EXPLOITATIONS FRIGORIFIQUES	10/07/1956
207	CUIRS ET PEAUX INDUSTRIE	06/06/2018
218	ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE	08/02/1957
275	TRANSPORT AERIEN PERSONNEL AU SOL	22/05/1959
303	COUTURE PARISIENNE ET AUTRES METIERS DE LA MODE	10/07/2021
405	SANITAIRES SOCIAUX ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX	26/08/1965
454	REMONTES MECANIQUES ET DOMAINES SKIABLES	15/05/1968
468	CHAUSSURE COMMERCE SUCCURSALISTE	02/07/1968
478	SOCIETES FINANCIERES	22/11/1968
489	CARTONNAGE INDUSTRIE	09/01/1969
500	HABILLEMENT MERCERIE CHAUSSURE JOUET COMMERCE GROS	13/03/1969
538	personnel des entreprises de manutention ferroviaire et travaux connexes	12/06/2019
573	COMMERCE DE GROS	23/06/1970
614	SERIGRAPHIE INDUSTRIE	23/03/1971
637	RECUPERATION INDUSTRIES ET COMMERCES	06/12/1971
673	FOURRURE INDUSTRIE	29/06/1972
675	HABILLEMENT COMMERCE SUCCURSALES	30/06/1972
706	REPROGRAPHIE	18/12/1972
715	INSTRUMENTS A ECRIRE ET INDUSTRIES CONNEXES	13/02/1973
733	CHAUSSURE DETAILLANTS	27/06/1973
759	POMPES FUNEBRES	01/03/1974
787	EXPERTS-COMPTABLES ET COMMISSAIRES AUX COMPTES	09/12/1974
897	SANTE AU TRAVAIL INTERENTREPRISES SERVICES	20/07/1976
953	CHARCUTERIE DE DETAIL	01/12/1977
959	BIOLOGIE MEDICALE LABORATOIRES EXTRA-HOSPITALIERS	03/02/1978
992	BOUCHERIE BOUCHERIE-CHARCUTERIE TRIPERIE	12/12/1978
993	DENTAIRE LABORATOIRES PROTHESES	18/12/1978
1001	PERSONNES INADAPTEES MEDECINS SPECIALISTES	01/03/1979

⁶ Fichier établi par la DGT, 11 Avril 2024

IDCC	CCN	Date de signature
1014	AUTOROUTES SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE	01/06/1979
1043	GARDIENS CONCIERGES ET EMPLOYES D'IMMEUBLES	11/12/1979
1077	PRODUITS DU SOL ENGRAIS NEGOCE ET INDUSTRIE	02/07/1980
1182	PORTS DE PLAISANCE	08/03/2012
1237	CENTRES DE GESTION AGREES	17/01/1983
1261	ACTEURS DU LIEN SOCIAL ET FAMILIAL	04/06/1983
1267	PATISSERIE	30/06/1983
1278	HABITAT PROTECTION PACT ARIM	21/10/1983
1285	ARTISTIQUES CULTURELLES ENTREPRISES	01/01/1984
1286	CONFISERIE CHOCOLATERIE BISCUITERIE DETAILLANTS	01/01/1984
1311	RESTAURATION FERROVIAIRE	04/09/1984
1316	TOURISME SOCIAL ET FAMILIAL ORGANISMES	10/10/1984
1351	PREVENTION SECURITE ENTREPRISES	15/02/1985
1405	FRUITS LEGUMES EXPEDITION EXPORTATION	17/12/1985
1408	COMBUSTIBLES SOLIDES LIQUIDES GAZEUX NEGOCE	20/12/1985
1412	AERAUQUE INSTALLATION ENTRETIEN REPARATION	21/01/1986
1431	OPTIQUE LUNETTERIE DE DETAIL	02/06/1986
1468	CREDIT MUTUEL	29/06/1987
1480	JOURNALISTES	27/10/1987
1483	HABILLEMENT ARTICLES TEXTILES COMMERCE DE DETAIL	25/11/1987
1486	BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES	15/12/1987
1487	commerce de détail de l'horlogerie bijouterie	17/12/1987
1501	RESTAURATION RAPIDE	18/03/1988
1504	POISSONNERIE	12/04/1988
1505	FRUITS LEGUMES EPICERIE PRODUITS LAITIERS	15/04/1988
1512	PROMOTION IMMOBILIERE	18/05/1988
1513	EAUX BOISSONS SANS ALCOOL PRODUCTION	24/05/1988
1516	FORMATION ORGANISMES	10/06/1988
1517	COMMERCE DETAIL Non ALIMENTAIRE	14/06/1988
1518	ANIMATION	28/06/1988
1527	IMMOBILIER	09/09/1988
1539	PAPETERIE FOURNITURES DE BUREAU COMMERCE DE DETAIL	15/12/1988
1543	BOYAUDERIE	16/02/1989
1555	PHARMACEUTIQUE PRODUITS FABRICATION COMMERCE	01/06/1989
1557	SPORTS ARTICLES ET EQUIPEMENTS DE LOISIRS COMMERCE	26/06/1989
1561	CORDONNERIE MULTISERVICE	07/08/1989
1588	HLM SOCIETES COOPERATIVES	15/05/1990
1606	BRICOLAGE VENTE AU DETAIL EN LIBRE-SERVICE	30/09/1991
1611	LOGISTIQUE ENTREPRISES COMMUNICATION DIRECTE	19/11/1991
1619	CABINETS DENTAIRE	17/01/1992
1621	PHARMACEUTIQUE REPARTITION	07/01/1992

IDCC	CCN	Date de signature
1631	HOTELLERIE DE PLEIN AIR	05/07/1991
1671	MAISONS D'ETUDIANTS	27/05/1992
1686	AUDIOVISUEL ELECTRONIQUE EQUIPEMENT MENAGER COMMER	26/11/1992
1710	Personnel des agences de voyages et de tourisme	12/03/1993
1734	ARTISTES INTERPRETES TELEVISION EMISSIONS	30/12/1992
1760	JARDINERIES GRAINETERIES	03/12/1993
1790	ESPACES DE LOISIRS, D'ATTRACTIONS ET CULTURELS	05/01/1994
1794	RETRAITES COMPLEMENTAIRES INSTITUTIONS	09/12/1993
1801	ASSISTANCE SOCIETES	13/04/1994
1850	AVOCATS SALARIES	17/02/1995
1875	VETERINAIRES CABINETS ET CLINIQUES	05/07/1995
1880	AMEUBLEMENT NEGOCE	31/05/1995
1909	TOURISME ORGANISMES	05/02/1996
1921	HUISSIERS DE JUSTICE	11/04/1996
1930	METIERS DE LA TRANSFORMATION DES GRAINS	16/06/1996
1944	HELICOPTERES PERSONNEL NAVIGANT TECHNIQUE	13/11/1996
1947	BOIS D'OEUVRE ET PRODUITS DERIVES NEGOCE	17/12/1996
1951	AUTOMOBILE CABINETS D'EXPERTISES	20/11/1996
1978	FLEURISTES ANIMAUX FAMILIERS	21/01/1997
1979	HOTELS CAFES RESTAURANTS (HCR)	30/04/1997
1982	MEDICO-TECHNIQUES NEGOCE ET PRESTATIONS DE SERVICE	09/04/1997
1996	PHARMACIE D'OFFICINE	03/12/1997
2002	Blanchisserie-Teinturerie et Nettoyage	17/11/1997
2021	GOLF	13/07/1998
2060	CAFETERIAS ET ASSIMILES CHAINES	28/08/1998
2075	OEUFs CONDITIONNEMENT COMMERCE TRANSFORMATION	10/05/1999
2098	PRESTATAIRES DE SERVICES SECTEUR TERTIAIRE	13/08/1999
2104	THERMALISME	10/09/1999
2120	BANQUE	10/01/2000
2128	MUTUALITE	31/01/2000
2147	EAU ET ASSAINISSEMENT (ENTREPRISES DES SERVICES)	12/04/2000
2148	TELECOMMUNICATIONS	26/04/2000
2149	DECHET ACTIVITES	11/05/2000
2150	HLM SOCIETES ANONYMES ET FONDATIONS PERSONNELS	27/04/2000
2156	MAGASINS GRANDS POPULAIRES	30/06/2000
2190	MISSIONS LOCALES ET PAIO	21/02/2001
2198	VENTE A DISTANCE ENTREPRISES	06/02/2001
2205	NOTARIAT	08/06/2001
2216	COMMERCE DETAIL ET GROS A PREDOMINANCE ALIMENTAIRE	12/07/2001
2219	TAXIS	11/09/2001
2230	AIR QUALITE ASSOCIATIONS AGREEES SURVEILLANCE	03/10/2001
2247	ASSURANCES REASSURANCES COURTAGE ENTREPRISES	18/01/2002
2257	CASINOS	29/03/2002

IDCC	CCN	Date de signature
2264	HOSPITALISATION PRIVEE	18/04/2002
2272	ASSAINISSEMENT ET MAINTENANCE INDUSTRIELLE	21/05/2002
2332	ARCHITECTURE ENTREPRISES	27/02/2003
2336	Habitat et Logement Accompagnés	16/07/2003
2372	DISTRIBUTION DIRECTE ENTREPRISES	09/02/2004
2397	MANNEQUINS AGENCES	22/06/2004
2411	CHAINES THEMATIQUES	23/07/2004
2412	PRODUCTION DE FILMS D'ANIMATION	06/07/2004
2494	COOPERATION MARITIME SALARIES NON NAVIGANTS	07/12/2004
2511	SPORT	07/07/2005
2526	HABITAT SOCIAL ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES	20/09/2005
2528	MAROQUINERIE, ARTICLES VOYAGE, CUIR, SELLERIE	09/09/2005
2543	GEOMETRES EXPERTS, GEOMETRES, TOPOGRAPHES	13/10/2005
2564	VETERINAIRES PRATICIENS SALARIES	31/01/2006
2583	AUTOROUTES SOCIETES CONCESSIONNAIRES EXPLOITANTES	27/06/2006
2596	COIFFURE	10/07/2006
2603	SECURITE SOCIALE PRATICIENS CONSEILS (GENERAL)	04/04/2006
2642	PRODUCTION AUDIOVISUELLE	13/12/2006
2666	ARCHITECTURE, URBANISME, ENVIRONNEMENT CONSEILS	24/05/2007
2683	PORTAGE DE PRESSE	26/06/2007
2691	ENSEIGNEMENT PRIVE INDEPENDANT (HORS CONTRAT)	27/11/2007
2697	CYNEGETIQUES STRUCTURES ASSOCIATIVES PERSONNELS	13/12/2007
2706	ADMINISTRATEURS MANDATAIRES JUDICIAIRES	20/12/2007
2717	ENTREPRISES TECHNIQUES SERVICE CREATION EVENEMENT	21/02/2008
2770	EDITION PHONOGRAPHIQUE	30/06/2008
2785	ENCHERES PUBLIQUES ET COMMISSAIRES PRISEURS	17/12/2008
2798	REGIME SOCIAL INDEPENDANTS EMPLOYES ET CADRES	20/03/2008
2847	POLE EMPLOI	21/11/2009
2941	AIDE SOINS SERVICES A DOMICILE (BAD)	21/05/2010
2972	NAVIGATION PERSONNEL SEDENTAIRE	14/09/2010
2978	AGENCES DE RECHERCHES PRIVEES PERSONNEL SALARIE	04/10/2010
3013	LIBRAIRIE	24/03/2011
3016	ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION	31/03/2011
3017	PORTS ET MANUTENTION	15/04/2011
3032	ESTHETIQUE-COSMETIQUE ENSEIGNEMENT PARFUMERIE	24/06/2011
3043	PROPRETE ENTREPRISES ET SERVICES ASSOCIES	26/07/2011
3090	SPECTACLE VIVANT ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVE	03/02/2012
3097	PRODUCTION CINEMATOGRAPHIQUE TITRES I -II -III- IV	19/01/2012
3105	REGIES DE QUARTIER	02/04/2012
3109	INDUSTRIES ALIMENTAIRES DIVERSES 5 BRANCHES	21/03/2012
3127	SERVICES A LA PERSONNE ENTREPRISES	20/09/2012
3160	ASSOCIATIONS DE GESTION ET DE COMPTABILITE	08/01/2013
3168	PHOTOGRAPHIE PROFESSIONS	13/02/2013
3203	STRUCTURES ASSOCIATIVES DE PECHE DE LOISIR ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE	22/06/2013
3210	BANQUE POPULAIRE	15/06/2015
3218	ENSEIGNEMENT PRIVE Non LUCRATIF (EPNL)	13/10/2020

IDCC	CCN	Date de signature
3219	PORTAGE SALARIAL - SALARIÉS	22/03/2017
3220	OFFICES PUBLICS DE L'HABITAT PERSONNEL	06/04/2017
3221	AGENCES DE PRESSE EMPLOYÉS TECHNICIENS ET CADRES	07/04/2017
3222	DES MENUISERIES, CHARPENTES ET CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISÉES ET PORTES PLANES	19/01/2017
3223	PERSONNELS NAVIGANTS OFFICIERS TRANSPORT MARITIME	19/11/2012
3224	PAPIERS-CARTONS COMMERCE GROS DISTRIBUTION	12/07/2017
3225	PRESSE MAGAZINE EDITEURS EMPLOYÉS ET CADRES	30/10/2017
3228	PERSONNEL NAVIGANT DU GROUPEMENT DES ARMATEURS DE SERVICES DE PASAAGES D'EAU	23/05/2018
3229	DU PERSONNEL DES ENTREPRISES DE TRANSPORT EN NAVIGATION	20/12/2018
3233	Industrie de la fabrication des ciments	02/10/2019
3235	ENTREPRISES DE PARFUMERIE SELECTIVE	30/09/2020
3236	Industrie et services nautiques	13/10/2020
3237	Commerce de détail complémentaire spécialisé	12/01/2021
3241	Télédiffusion	02/07/2021
3242	PRESSE QUOTIDIENNE ET HEBDOMADAIRE EN RÉGIONS	09/08/2021
3243	COMMERCES DE QUINCAILLERIE, FOURNITURES INDUSTRIELLES, FERS, METAUX ET EQUIPEMENT DE LA MAISON	24/11/2021
3244	PROFESSIONS REGLEMENTEES AUPRES DES JURIDICTIONS	26/01/2022
3245	DES OPEARTEURS DE VOYAGES ET DES GUIDES	19/04/2022
3251	CONVENTION COLLECTIVE DE LA BIJOUTERIE JOAILLERIE ORFÈVREURIE HORLOGERIE (BJOH)	03/10/2023
3216 (ex 398)	SALARIES DU NEGOCE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	08/12/2015
3239 (ex 2395)	PARTICULIER EMPLOYEUR	15/03/2021